RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.L.D. CONSTRUCTION BOIS
Société par actions simplifiée
au capital de 77 680 euros
Siège social : Zone d'Activité Bel Air
39600 PORT LESNEY
438 456 782 RCS LONS LE SAUNIER

ACTE VALANT DECISION COLLECTIVE

Les soussignés :

- La Société **GCBAT HOLDING**, ayant son siège social Rue Henri Paul Schneider – 7121 MONTCHANIN, immatriculée 919 555 508 RCS CHALON SUR SAONE, représentée par son Président Monsieur Daniel DUBRESSON ;

- La Société **BEY INVEST MANAGEMENT par sigle BIM,** ayant son siège social 183 Route de Virey – 71590 GERGY, immatriculée 941 294 530 RCS CHALON SUR SAONE, représentée par son Président Monsieur Jacky BEY ;

- La Société **YAT**, ayant son siège social 465 Chemin des Vignes Saint Germain les Arlay – 39210 ARLAY, immatriculée 941 307 456 RCS LONS LE SAUNIER, représentée par son Président Monsieur Jean-Louis DE VETTOR ;

Agissant en qualité de seuls associés de la société **A.L.D. CONSTRUCTION BOIS**, société désignée en tête des présentes. La Société GCBAT HOLDING représentée par Monsieur Daniel DUBRESSON, agissant en outre, en qualité de Président de la Société.

Après avoir rappelé qu'aux termes de l'article 17 des statuts de la société A.L.D. CONSTRUCTION BOIS, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

DECIDENT :

- De modifier l'article 1 des statuts, afin de supprimer les mentions relatives à l'ancien dirigeant

L'article 1 sera rédigé ainsi :

*« **Article 1 – FORME***

La société a été instituée par acte sous seings privés en date à LEMUY du 4 juillet 2001, enregistré à la recette de POLIGNY le 5 juillet 2001, volume 456, bordereau 165 n° 1, sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Par décision collective des associés en date du 24 mai 2024, elle a été transformée en société par actions simplifiée régie par les lois et règlements en vigueur et notamment par les articles L 227-1 à L 227-20, L 244-1 à L 244-4 du Code de Commerce, par les articles 1832 à 1844-17 du Code Civil ainsi que par les présents statuts. »

JB

- Donner tout pouvoirs au porteur d'une copie afin de faire le nécessaire en vue de ces opérations

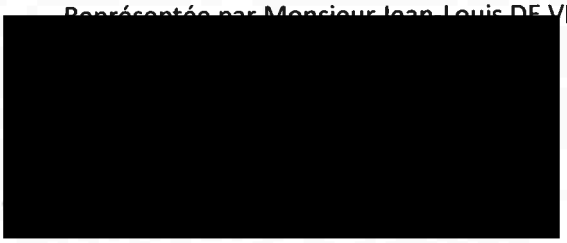
***

Fait à ARBOIS
Le 27 juin 2025

La Société GCBAT HOLDING
Représentée par Daniel DUBRESSON



La Société YAT
Représentée par Monsieur Jean-Louis DE VETTOR



La Société BEY INVEST MANAGEMENT par sigle BIM
Représentée par Monsieur Jacky BEY

